



Début Juin 2009

Oui, ma licence "compétition"

<http://volatile.parigot.free.fr/autres/licence-2009-olivem.jpg>

a été suspendue « jusqu'à nouvel ordre »

par quelques éminents « responsables » de la fédé (FFVL) s'improvisant ronds de cuir et pères fouettards pour cette noble circonstance. Questions : pourquoi et comment ?

Bref rappel des faits :

- *** fin 2006 je suis renversé alors que je circule en moto, par individu qui me bute volontairement en restant planqué derrière son tableau de bord de voiture (R19 verte immatriculée 5698ZC78). Inutile de dire que, quelque soit le contentieux d'origine, une telle agression est d'une gravité et surtout d'une lâcheté inqualifiables. Cet **individu** est **un «pilote»** nommé « **olivier fer** », licence ffvl n°0020409H. Le « CV » de cette petite lopette figure sur le Web, sous la forme d'une page web qui lui est entièrement dédiée ==> <http://volatile.parigot.free.fr/poilagratter/exploits-superbitoune.htm>
- *** avril 2009 : j'observe que cet individu est inscrit, comme moi, à la compète B de Dormillouse.
- *** je lui donc envoie **un mel préventif** en insistant sur le fait que je ne serai cette fois-ci plus en moto, et qu'il faudrait que cet individu trouve alors un autre moyen de "gérer" si d'aventure nous avons à nous croiser
- *** copie de ce mel est adressée (**fuite bien pathétique...**) par **un fayot-délateur de service aux organisateurs de Dormillouse**, lesquels jugent bon à leur tour de fayoter ça à la comm' compète FFVL
- *** début mai j'écope d'un mel du prez de cette commission "compète" qui juge nécessaire de qualifier mon message de « *menace inqualifiable* » (dixit)
- *** je n'hésite pas à lui répondre en mettant les pieds dans le plat, en expliquant mon cas et en disant ce que je pense de ses raccourcis voire de ses ingérences. Je regrette d'ailleurs de n'avoir pas été à ce moment là plus dur et plus caustique encore à l'égard des velléités d'ingérence hautement « policières » de cette personne (le sieur Bonenfant Kevin – NDLR)
- *** **courant mai je suis évincé de la compète de Dormillouse** et j'écope d'une **suspension de licence compète d'un mois**, ces messieurs alléguant d'une prétendue « dangerosité potentielle » de ma part (**lubie grotesque et doux procès d'intention**, si quelqu'un est – plus que – potentiellement dangereux dans l'histoire, c'est évidemment non pas moi mais bien le coupable d'origine, le dénommé « **olivier fer** » - NDLR). Curieusement je ne suis prévenu de cette suspension qu'à retardement, c'est-à-dire fin mai !!!
- *** je réponds certes sur un ton assez "remonté" et assez ironique pour faire savoir ce que je pense du **caractère inéquitable, expéditif et disproportionné de cette « mesure »**, laquelle n'a de « mesuré » que le nom (**cette comédie frise en fait le pitoyable**).
- *** **f in mai j'écope du coup d'une prolongation de suspension, avec comme seule explication à cette fine mesure d'exception que j'aurais soit disant tenu des propos "insultants" (sic)**. Cette mesure est qualifiée de "*conservatoire*", en attendant qu'une commission disciplinaire (je cite) veuille bien prendre le temps statuer sur mon cas. Ce qui revient de facto à me recondamner avant même de m'avoir "jugé", selon **un timing évasif qui équivaut potentiellement à celui de la Saint-Glin-Glin**, et sans même que j'aie pu me défendre (***processus non contradictoire*, droits de la défense obligent !**).
- *** à nouveau je n'hésite pas (*au nom du droit de réponse*) à mettre les pieds dans le plat pour faire savoir ce que je pense du procédé.

Conclusion : on est dans un **mécanisme d'engrenage** où certains « responsables » de la machine fédérale jouent les **apparatchiks** et arguent de leur **pouvoirs fédéraux pour sanctionner à tout va le bouc-émissaire de service, sans aucun discernement, en toute subjectivité, selon les seules apparences, de façon unilatérale et expéditive.**

Qu'il se trouve des personnes qui se prennent pour de prétendus grands chefs au départ de leurs pouvoirs de petits chefs fédéraux pour penser devoir monter sur leurs grands chevaux, faire monter inutilement la sauce et sévir de la sorte n'est pas très original: on trouve malheureusement ce genre de dérapage procédurier dans tous les milieux, ce n'est pas même propre au microcosme du vol libre.

C'est pour avoir peu ou prou parlé comme je le fais là que ces quelques ronds de cuir de la Fédé m'ont taxé de prétendues "insultes".

Certes dans ce genre de circonstances (*légitime défense*) je n'ai pas coutume de manier la langue de bois. Mon registre serait plutôt celui du sarcasme et de la parodie, je le confesse humblement. Mais cette caricature, ces **allégations catastrophistes** « *d'insultes* » proférées à mon encontre et **cette parodie de "justice"** prouvent surtout qu'ils se sont vexés, donc qu'ils sont quelque part gênés aux entournures (...)

De mon côté je cherche à rester philosophe. Certes ma saison compétitionnelle franco-française est foutue, grâce à ces petits esprits malins. In fine c'est bibi qui paye les pots cassés. Un peu l'histoire du pot de fer contre le pot de terre, en somme... Là où ma seule faute d'origine fut d'expédier un mel (*personnel*) visant à prévenir (*légitime défense*) l'individu "**olivier fer**" qu'il ne pourrait pas renouveler son agression et ses lamentables lâchetés automobiles à l'occasion de son passage sur Dormillouse. Il n'y a plus qu'à attendre (illusions ?) que les instances très policières de la FFVL se soient calmées... Pour l'anecdote : au moment où elles ont édicté leurs sanctions sentencieuses, j'étais avec la totalité de mes manches 7^{ième} au régional et 3^{ième} en Plaine, avec 4100 points, sans même préjuger des manches de juin, juillet, août et septembre sur lesquelles j'étais inscrit et que je ne pourrai pas faire (...).

Ceci étant ça reste du parapente. Rien que du parapente. *Et je me serai arrangé pour voler un peu en compète durant l'été, sur les deux rounds du British Open (Piedrahita, Dormillouse).*

Pour rappel mon dernier courrier (RaR) adressé à Monsieur Benintende (Prez de la FeuFeuVeuLeu) sur le sujet a été mis en ligne au format PDF : pour le consulter, il suffit de cliquer sur <http://minilien.fr/a0jqgc> .

Ce courrier est resté sans réponse.

De même, les deux messages que j'ai envoyés à ce Monsieur pour lui demander où en étaient les intentions punitives de sa petite commission « discipline » sont restés sans réponse (remarque en date du 8 juillet). C'est la politique du mutisme et du black-out qui prévaut, ce qui en dit long sur les « aptitudes à la transparence » de ces gens-là qui entendent manifestement ne traiter les licenciés de base que comme des pions, du haut de leur piédestal de « chefs fédéraux » 🍌...

La vérité est qu'un simple mail de warning de la part de la FeuFeuVeuLeu aurait suffi à gérer cette histoire. Et dans le pire des cas, m'évincer de la compet d'origine (Dormillouse) était déjà très cher payé, compte tenu de ce qui m'était reproché à l'origine. Au lieu de ça ces quelques messieurs de la FeuFeuVeuLeu ont perdu les pédales et jugé bon de jouer les flics, les censeurs et les pères fouettards en montant sur leurs grands chevaux procéduriers... C'est tout simplement abracadabrantesque.

No other comment.

Olive Montel,

la conscience tranquille et perplexe, voire « amusé »

L'ETAT-FFVL REPRIME...



PLUS ON CHANGE
PLUS ON PREND DE LA
HAUTEUR
PLUS ON VOIT